



DÉCLARATION LIMINAIRE

Comité technique du 25/03/2022

La violence des **MOTS** qui font des **MAUX**

Monsieur le Président,
Mesdames, messieurs
les membres du Comité Technique,

En ce début de saison printanière et de ce nouveau CT, **FO Justice** ne fera pas un grand discours mais nous appuierons sur les « *intentions* » et le « *pouvoir* » des **mots**.

Monsieur le président,

les **mots** que vous utilisez pour définir et cibler votre personnel par le biais d'affichages à de nombreux endroits de l'établissement, mais, également par note de service ou durant les regroupements avec votre personnel (réunions, CTS etc...), dans lesquelles vous utilisez des qualificatifs tels que: « *agents moyens, pas très bon, mauvais, amateurs, les non-impliqués, les très légers professionnellement, etc...* », nous semblent inappropriés et révoltants.

Ces remarques nuisent à vos agents psychologiquement surtout lorsqu'elles sont répétées inlassablement.

L'adage indiquant: « *C'est celui qui ne fait rien qui ne se trompe jamais.* » devrait vous interpeller, en particulier lorsque les personnes incriminées sont des agents dont l'unique ambition est de tenter de maintenir le navire à flot, en dépit des vents et des marées.

Ce sont ces mêmes personnes qui font preuve d'initiatives, qui sont présentes et volontaires sans se plaindre.

Les conséquences sont que vos **mots** portent atteinte à la dignité des agents, générant des **maux néfastes dans leurs vies professionnelles, familiales et sociales.**

Pour votre parfaite information, nous, membres de **FO Justice** du CD de Salon-de-Provence, restent et resterons vigilants aux côtés de tout le personnel salonnais et de ces agents dont vos termes **évaluatifs péjoratifs les dénigrent.**

En ce jour où vous devez nous présenter la charte de prévention des phénomènes de violence au ministère de la justice, nous espérons que vous changerez votre fusil d'épaule et pourrait mettre à profit les directives ministérielles et pourquoi pas, en faire une de vos méthodes « **Désirienne** ».

Les élus FO siégeant en CT